

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01**

## **Investissements routiers en 2012-2013**

### **UN RÉSEAU ROUTIER AU SERVICE DES CITOYENS**

**Montréal, le 24 février 2012** — Le ministre des Transports du Québec, M. Pierre Moreau, et le ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, ont annoncé que près de 4 milliards de dollars seront investis sur le réseau routier en 2012-2013, y inclus une contribution de 538 millions des partenaires. « Nous poursuivons les efforts entrepris depuis plus de six ans pour redresser l'état de nos infrastructures routières », a souligné M. Moreau.

#### **Le bilan de la saison 2011-2012 : des progrès tangibles**

La saison 2011-2012 a été fertile en réalisations. Le bilan démontre que les objectifs fixés ont été atteints, voire dépassés. Ainsi, la proportion de chaussées en bon état a continué de progresser, atteignant 76,2 % cette année. En ce qui a trait aux structures du réseau supérieur, 68,1 % d'entre elles sont maintenant en bon état.

« Les usagers de la route peuvent profiter de plus en plus du fruit de nos efforts, et l'effet positif des travaux qui ont été réalisés est déjà significatif. Des projets comme celui du parachèvement du pont de l'autoroute 25 entre Laval et Montréal, qui est terminé, ou celui de la route 175 dont 91 % des quatre voies sont maintenant ouvertes à la circulation, ont permis de constater des gains notables en matière de sécurité pour les usagers », a déclaré le ministre Moreau. L'amélioration de la géométrie de certains axes de même que la reconstruction d'infrastructures ont contribué à améliorer les déplacements et la sécurité des usagers de la route.

#### **Les investissements de 2012-2013 : un rythme soutenu**

À l'instar des années précédentes, la prochaine saison de travaux routiers sera elle aussi fort animée. Les quelque 4 milliards de dollars investis généreront plus de 1 600 chantiers sur l'ensemble du territoire québécois. « À terme, tous ces projets qui démarreront, se poursuivront ou prendront fin permettront à tous les conducteurs de véhicules routiers de bénéficier du réseau routier efficace et sécuritaire auquel ils sont en droit de s'attendre », a rappelé le ministre des Transports.

## **Des chantiers importants**

La poursuite des chantiers comme ceux des autoroutes 15 et 40 à Montréal, celui de l'échangeur Charest/Robert-Bourassa à Québec, ainsi que ceux du réaménagement de la partie ouest de l'autoroute 30 en Montérégie et de l'autoroute 73 en Beauce favorisera la mobilité durable des usagers et des biens, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

## **Des retombées régionales majeures**

De son côté, le ministre MacMillan a tenu à souligner l'apport important des investissements dans les économies régionales. « Ce sont 60 % des investissements qui seront consacrés à des projets dans les diverses régions du Québec, en dehors des grands centres urbains, et qui contribueront sans contredit à leur dynamisme et à leur développement économique ». En améliorant le déplacement des biens et des personnes sur les liens stratégiques, on génère des effets bénéfiques pour les secteurs de l'industrie, du commerce et du tourisme, favorisant ainsi le développement régional.

## **Les axes d'intervention**

La programmation des travaux routiers est répartie selon quatre grands axes d'intervention : la conservation des structures, la conservation des chaussées, l'amélioration du réseau routier et le développement du réseau. À noter que plus de 2,6 milliards de dollars seront consacrés à la conservation des actifs et à l'amélioration du réseau routier.

- **La conservation des structures**

Les investissements dans les structures totaliseront près de 1,4 milliard de dollars, permettant ainsi d'intervenir sur 900 structures, y compris 230 structures sur le réseau municipal. La majeure partie de ce montant permettra de contrer le vieillissement des ponts et des ponts d'étagement.

- **La conservation des chaussées**

Cette année, plus de 1 700 km de chaussée, soit 5 % du réseau routier supérieur, seront reconstruits. Des investissements de 791,9 millions sont prévus afin d'améliorer ou de conserver la qualité de roulement des chaussées.

- **L'amélioration du réseau**

443,9 millions de dollars seront alloués à l'amélioration du réseau. Cette somme permettra de réaliser de nombreux projets, dont des travaux sur 20 sites à potentiel d'amélioration, dans le but de favoriser la sécurité des usagers et l'efficacité des déplacements routiers.

- **Le développement du réseau**

Enfin, 712,5 millions de dollars seront investis dans des travaux visant principalement à améliorer la mobilité des usagers du réseau et le transport des marchandises dans une perspective de poursuite du développement durable du Québec.

## **Réduire les répercussions des travaux sur la circulation**

La réalisation de travaux routiers occasionne inévitablement des entraves à la circulation et nécessite de ce fait la mise en place de mesures afin d'en atténuer les répercussions. « L'effet des travaux routiers sur la circulation constitue une préoccupation de premier plan en raison notamment de ses répercussions sur les plans économique, social et environnemental », a déclaré le ministre des Transports.

À cet effet, le plan d'action mis de l'avant par le Comité sur la mobilité des personnes et des biens dans la région de Montréal sera poursuivi. La mise en place de mesures coordonnées visant à réduire l'impact cumulé des chantiers sera renforcée. Le Ministère s'engage à poursuivre les efforts déjà mis en place afin de favoriser l'utilisation du transport collectif. L'accès à l'information détaillée sur les travaux et les entraves routières, notamment celle qui est diffusée sur Québec 511, sera encore une fois amélioré.

## **La sécurité au cœur de nos préoccupations**

Malgré toutes les mesures d'atténuation prévues par le ministère des Transports et ses partenaires, la collaboration de tous est essentielle pour assurer la sécurité des usagers de même que celle des travailleurs présents sur ces chantiers. À ce chapitre, le ministre a précisé qu'une campagne d'information sera diffusée afin de rappeler aux conducteurs l'importance de respecter la signalisation de travaux ainsi que les consignes des signaleurs présents sur les chantiers. Le ministre Moreau a aussi déposé cette semaine un projet de loi prévoyant la possibilité de déployer des radars photo dans les zones de chantier de façon à améliorer la sécurité des usagers de la route, des travailleurs et des signaleurs.

Tous les documents relatifs à cette annonce sont accessibles dans la salle de presse du site Web du ministère des Transports du Québec à l'adresse [www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/salle\\_presse](http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/accueil/salle_presse).

– 30 –

### **Sources :**

Andrée-Lyne Hallé  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports  
Tél. : 418 643-6980

Véronique Normandin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre délégué aux  
Transports  
et ministre responsable de la région de  
l'Outaouais  
Tél. : 418 643-6980

### **Pour information :**

Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports du Québec  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724